

Inscription sur le Registre Communal des Personnes Vulnérables

1- PERSONNE A INSCRIRE SUR LE REGISTRE

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : ___ / ___ / ___

TELEPHONE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ COURRIEL :

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE :

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne adulte handicapée

Afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires si besoin, merci de préciser (facultatif)

MEDECIN TRAITANT : TEL : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

COORDONNEES DU SERVICE OU DES PERSONNES INTERVENANT À DOMICILE

(famille, amis, service d'aide à domicile, infirmière...)

PERSONNE(S) A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (nom, prénom, qualité, téléphone)

2- À REMPLIR SI LA DEMANDE PROVIENT D'UN TIERS : *

NOM : PRENOM :

..... ADRESSE

.....
TELEPHONE : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ COURRIEL :

QUALITE : (famille, ami...)

*** Si la demande provient d'un tiers, celle-ci doit obligatoirement être produite par écrit.**

« Les informations collectées par ce formulaire sont traitées par la commune de Saint Martin d'Auxigny afin d'assurer votre inscription au registre communal des personnes vulnérables sur la base de votre consentement. Les services municipaux assurent la confidentialité de ces informations. Ils ne sont susceptibles de transmettre ces informations qu'en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental, au préfet, et, le cas échéant, aux services de secours, ou aux services sociaux et sanitaires chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez, à tout moment, du droit de retirer votre consentement et de demander votre radiation du registre, mais également l'accès, la rectification, ou l'effacement de vos données. Vous pouvez également demander la limitation du traitement.

Pour exercer vos droits, ou pour toute interrogation, les services municipaux, ainsi que leur délégué à la protection des données sont à votre disposition à l'adresse dpo@recia.fr. Vous pouvez également saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) d'une réclamation si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés.